

pour l'union de la dite abbaye au dit Evêché et la création et homologation de la dite pension de cinq cents livres, et cependant pour assurance de sa volonté le présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main et estre contresigné par moy son conseiller, secrétaire d'Etat et de ses commandements et finances.

(Signé,) Louis.
(Et plus bas) Colbert."

Par un concordat du dernier d'avril 1688 Jacques Chabridon, Pierre Mouneirat, chanoine régulier, et Jean Cuisinier, chanoine régulier et aumosnier, Jacques de Mauras aussi chanoine, Léonard Marchandon chanoine et curé, Barthelemi Lombard, Jean Emery, Pierre Caussade, Jacques Massard, Guillaume Raymond, Jean Périgant et Louis Palais, tous chanoines, déclarent :

Que de temps immémorial il n'y a plus aucuns lieux réguliers dans la dite abbaye ;

Que depuis très longtemps ils sont contraints de loger et vivre séparément chacun dans des maisons particulières ;

Que les titres justificatifs sont perdus, ayant été la plupart diversifiés et brûlés ;

Qu'ils ont appris que Sa Majesté a disposé de l'abbaye en faveur de l'Evêque de Québec pour être unie et servir de perpétuité à l'augmentation de la fondation et revenu tant de l'Evêché que pour l'établissement d'un chapitre et l'entretien des chanoines ;

Ils se démettent de tout ; pour estre les revenus dont jouit l'abbé annexés à la dignité épiscopale, et ceux dont jouissent les chanoines réguliers estre incorporés à la manse capitulaire.

A certaines conditions détaillées à l'acte, voir Reg. A de l'Evêché de Québec, pp. 612, 13-14-15.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MGR. DOSQUET.

24 avril 1737.

Mgr. l'Evêque de Québec...

"Dans cette lettre, je mande en Canada que je ne compte plus y retourner, à cause de ma mauvaise santé, et que je ferai ma démission lorsqu'il plaira à la Cour de me choisir un successeur. J'apprends par cet ordinaire que le Roy a nommé à l'Abbaye de Bénévent ; ce qui me fait croire que Sa M. pense aussi à assurer un autre revenu pour dédommager l'Evêché de Québec de cette abbaye."